

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LE PALAIS DU POUVOIR EXECUTIF EN ISIS ET UN DINER DE REPRESENTANTS EN 1793.

Les appartements disposés au palais de Luxembourg pour recevoir les membres du pouvoir exécutif et le secrétaire-général sont prêts. Il a fallu faire à diverses pièces, jadis bureaux de réunion de la chambre des pairs, bureaux de l'administration, couloirs, buvettes, cabinets de lecture, etc., de notables changements, construire des cloisons, ouvrir des portes pour les convertir en salons et en salles à manger, etc.

M. Marie habite le rez-de-chaussée de l'ouest, de plein-pied avec le jardin jadis réservé de l'ex-chancelier et de l'ex-grand-référendaire, réservé aujourd'hui à la famille de M. Marie. C'est une résidence véritablement princière. Ce vaste rez-de-chaussée, qui s'étend du bas du grand escalier d'honneur à la façade sud, contient quatorze à quinze pièces et deux magnifiques salons, que M. Marie a trouvés, dit-on, meublés et surtout parémentés d'oreilles, ainsi que les deux belles salles à manger.

Le rez-de-chaussée de l'est, depuis la nouvelle chapelle, jusques et y compris la façade du sud, est habité par la famille Pagnier. La salle appelée de Médecis, montrée aux étrangers comme une curiosité, à cause des peintures de grands peintres du siècle de Louis XIV qu'elle renferme, fait partie de l'appartement de M. Pagnier, lequel ne renferme pas moins de douze pièces qu'il a fallu meubler et qui, sous la royauté, ne l'étaient pas, à l'exception de deux ou trois.

M. Garnier-Pagès a pris pour logement le premier étage du côté de l'est. M. Garnier-Pagès monte à ses appartements, qui sont les plus somptueux, par le grand escalier d'honneur, où passaient jadis les pairs pour se rendre aux séances. En haut du grand escalier, M. Garnier-Pagès trouve la salle des Gardes, puis le salon d'Hercule, puis le salon des Messagers d'Etat, le salon des Conférences, le salon du Silence, et une foule d'autres pièces, anciennement cabinet du grand-référendaire, salles des imprimés, quatre à cinq bureaux, salon de lecture, etc., enfin une quinzième de pièces toutes grandes, bien ornées et portant encore les traces de leur ancienne splendeur. Ce nombre de pièces n'était pas suffisant, il fallut à la famille de M. Garnier-Pagès quatorze chambres à coucher. On a trouvé à l'étage supérieur des pièces supplémentaires. Les cuisines sont dans les combles du palais, et la salle du Silence, appelée de ce nom à cause d'une statue de cette divinité représentée sous la figure d'un jeune homme tenant un doigt sur sa bouche, est aujourd'hui la salle à manger.

De l'autre côté du palais, au premier du côté de l'est, demeure M. Ledru-Rollin. Les salons des journaux et des revues, les bibliothèques supplémentaires, les bureaux, les salles où se trouvent peintes des vues de Rome et de ses environs, en l'honneur du fils de Napoléon, les buvettes, les salles de rafraîchissement, etc., ont été préparées pour M. Ledru-Rollin.

Rien ne manque dans les soins qu'on a pris d'orner ces diverses pièces meublées jadis chacune d'une grande table recouverte d'un tapis de serge verte, de papier, de plumes, d'encre et de journaux, autour de laquelle étaient placés quelques vieux fauteuils dant du sénat conservateur. M. Ledru-Rollin arrive dans ses appartements par le grand escalier à gauche, dans la cour, anciennement escalier d'honneur, et par où entraient les sénateurs. Les appartements de M. Ledru-Rollin sont de plein-pied avec la galerie des tableaux. M. Ledru-Rollin, sa famille et ses amis, pourront, quand ils le jugeront à propos, aller se promener dans cette galerie, comme jadis Louis Philippe ou Charles X pouvaient, sans sortir des Tuileries, se promener dans le musée du Louvre.

Le Petit-Luxembourg est destiné à M. de Lamartine et à M. Arago. M. de Lamartine a choisi les appartements de l'ex-chancelier. C'est un appartement princier; rien n'y manque, beau salon, belle salle à manger, grandes cuisines; riche bibliothèque, cabinet de travail, escalier dans le jardin réservé, meubles assez beaux, etc. Bonaparte a habité le Petit-Luxembourg à son retour de sa première campagne d'Italie.

M. Arago a pris les appartements du rez-de-chaussée à gauche, donnant dans le jardin. Ces appartements sont connus dans le palais sous le nom d'appartements de Mme la baronne Pasquier. Ils sont simplement meublés et n'offrent rien de remarquable ni d'historique.

Le jardin réservé au chancelier et au grand-référendaire, ouvert au public pendant les premiers jours de la République, n'a pas tardé à lui être interdit par M. Louis-Blanc lorsqu'il est venu se loger au Luxembourg. Cette interdiction est maintenue encore aujourd'hui.

De grands changements ont lieu dans les allées de la promenade dite de la Pépinière. Aux allées droites succèdent des allées tortueuses, une sorte de labyrinthe ou de jardin anglais.

Tout le monde a blâmé le pouvoir exécutif de s'entourer d'un luxe princier. On a fait des comparaisons: ainsi la ou Barras, Carrot, Létourneur, en face d'un seul meuble (une table boiteuse), assis sur des chaises de paille, sans ressource financière, avaient pu prendre la résolution de périr s'il le fallait, mais d'arracher la France à sa perte, l'on voit nos gouvernants ne pas se contenter des mobiliers du grand-référendaire et du chancelier; il a fallu en partie les placer au Garde-Meuble pour les remplacer parce que l'on a trouvé de mieux aux Tuileries, au Palais-Royal, à Vincennes, à Saint-Cloud. L'on trouve mauvais que des républicains soient

si difficiles, alors que Marie-Antoinette et Louis XVI avaient dû manquer pendant un certain temps, même aux Tuileries, des meubles les plus indispensables. Quant à nous, nous ne voyons pas un bien grand inconvénient à ce que l'on se serve des choses achetées, mais il semble qu'il eût fallu mieux ménager les finances de la République qui a tant besoin d'argent et qui en a si peu; il semble que les repas somptueux, les mets à prix fabuleux auraient dû être proscrits, et cependant on cite que trois cent mille francs ont été consacrés à nourrir la Commission du Luxembourg pendant le temps de son installation à la Chambre des pairs.

En opposition à cette somptuosité culinaire, nous reproduisons le récit que fait le *Corsaire*, d'un diner républicain en 1793, auquel Danton et Garnier de l'Aube avaient été unis.

«... Ils arrivèrent à l'heure dite et l'on se mit à table en discutant les événements du jour. Ce qu'il y avait de plus rare alors c'était le pain; il se distribuait à l'once sous l'inspection de la police, et, par sa rareté, sa qualité, c'était moins un aliment qu'un objet de curiosité. Habituellement, cette dépense n'était point à la charge de l'employé; dans les invitations, il était sous-entendu que les conviés emporteraient leur pain. Le potage enlevé, les invités tirèrent de leur poche l'aliment indispensable. Après examen, il fut constaté qu'il n'avait point été dérogé à l'usage et que cette pâte noire, indigeste, salement encroûtée, était toujours un mélange de son et d'avoine, auquel on avait ajouté comme relief quelque peu de seigle. Dans ce pain de luxe disait Danton, il y a de tout, excepté du froment. Ce pain-là nous tuera plus de soldats que le plomb de Pommé. Le diner se composait du bouilli classique, d'un gigot aux haricots que flanquait un plat d'épinards, et d'une salade. Le dessert était à l'avenant: du gruycère, des noix et des pommes. Un flacon de bordeaux arrosa ce festin, qui se termina par le café et un petit verre de liqueur.

« Il va sans dire que les superfluités dites du petit four étaient inconnues à des gens qui manquaient de pain. Un biscuit eût été une rareté introuvable.

« Le gigot aux haricots, pièce principale du festin, était alors un mets fort à la mode. C'était l'indispensable sensualité de toute table bien servie, et en s'invitant, on ne manquait pas de se dire: Nous aurons le gigot aux haricots. Cette promesse ne manquait jamais son effet; elle avait décidé les moins sensuels.

« Dans les piques-niques, qui avaient souvent lieu entre conventionnels au sortir de la séance, le modique écot de chacun témoignait qu'il n'avait point été dérogé à ces habitudes de tempérance. Il existait à cet égard une espèce de censure mutuelle qui ne permettait pas les écarts. Sans doute ces détails culinaires paraissent trivials à notre époque de sybarisme, mais la vie privée est la meilleure garantie de la vie publique, et peut-être n'est-il donné de faire de grandes choses que sous l'humble régime du gigot aux haricots. Chez nous, comme à Rome, la grandeur de la politique s'est toujours réglée sur la simplicité de la cuisine. M. Carême en haussait les épaules de pitié, mais enfin le plus grand régal de Napoléon, de cet Apicius qui donnait vingt minutes à la table, c'était des haricots blancs à l'huile.

« Tenez pour mensonge tout ce qu'on vous a dit des festins de Mme Roland. Cette femme supérieure en toutes choses, qui alliait si bien les soins de la ménagère avec le rôle politique le plus élevé, eût cru manquer à elle-même et à ses opinions républicaines en les tolérant. Roland, l'homme le plus rigide du temps, aurait refusé de s'asseoir à de tels banquets. Les Girondins, cependant, n'avaient pas l'austérité de mœurs des Montagnards.

« Loin de nous l'idée d'approuver la politique de sang, nous l'abhorrions; mais tenez aussi pour mensonge les soupers fins de Mme Saint-Anthoine, dit-on, s'enivraient Robespierre et Saint-Just! Il n'était pas d'hommes plus tempérants. L'habitude avait fortifié les principes, et l'austérité avait pour eux le sentiment du devoir. « Le luxe est une infamie, » disait Saint-Just.

« Ce que l'on ne saurait trop répéter à notre époque de transformation, c'est que les opinions républicaines, austères de leur nature, ne se cultivent point à la fourchette. La grande difficulté est de mettre d'accord les actes et les principes, pour plusieurs elle est insurmontable. Ce n'est pas sans raison que Napoléon disait que le courage du régime est plus rare que le courage des champs de bataille. Napoléon était cependant le plus tempérant des hommes.

« Ah! j'oubliais de vous dire qu'à ce diner de sybarites, était apparue une superbe assiette de pommes de terre, dont l'arrivée inattendue, ménagée comme une surprise, jeta l'épouvante parmi les conviés. Les pommes de terre étaient alors non moins rares que le pain, on se les offrait en présent, et l'histoire de celles-ci est trop intimement liée à la grande politique pour être passée sous silence. Chaumettes, procureur de la Commune, le grand-prêtre de la fête de la Raison, Chaumettes dont nous nous sommes faits les plagiaires, avait eu l'idée démocratique de faire du jardin des Tuileries un vaste champ de pommes de terre. C'est en révolution surtout que les petites causes produisent souvent de grands effets.

« On ne saurait dire à quel point le peuple fut exalté en voyant mettre en culture ce jardin royal pour assurer sa subsistance. Ce fut une explosion d'action de grâces. Nos blessés de Février, hébergés dans ce palais qu'ils avaient pris d'assaut, ne produisent pas plus d'effet. Ces pommes de terre, plantées sous les auspices de la Liberté, étaient saines, abondantes, d'une belle venue, et l'on ne manqua pas de dire que le ciel avait béni cette pensée philanthropique. Pour faire goûter son idée, Chaumettes avait envoyé les fruits de sa culture à plusieurs députés de ses amis, qui en paraient

leurs tables. Alors rien n'était plus galant que l'offre d'une pomme de terre venue dans le jardin royal; c'était une irrésistible séduction; les plus farouches n'y tenaient pas. Les prix devinrent excessifs, fabuleux; peu s'en fallut que la Bourse ne s'en emparât. Comme les rivalités manquaient on était sûr de n'être point trompé, la contrefaçon était impossible. On se disputait le précieux tubercule comme naguère les pierres de la Bastille que les femmes portaient montées en bijoux. Les pommes de terre fourraient toutes les poches; c'était comme en 1830, où il était bon ton d'entrer dans un salon avec un pavé de juillet dans la poche.

Que si nos hommes d'Etat me demandaient une recette pour guérir les maux qui nous accablent, ce secret, le voici: Laissons aux dynastiques corrompus le filet de chevreuil à la purée d'ananas, et, en dignes républicains, revenons aux pommes de terre et au gigot aux haricots. Courtois.

NOUVELLES ETRANGERES.

REVUE POLITIQUE.

Paris 15 juin 1848.

Le résultat si imprévu des élections a occasionné une effervescence nouvelle dans les opinions; à présent, cette effervescence déborde; de tous côtés, on s'agite, on s'agite, on veut faire prévaloir son opinion; les partis se réunissent par groupes, les groupes forment des attroupements, que ni le nouveau décret, ni les forces armées ne peuvent dissiper. Il faudrait pour cela employer les grands moyens; on redoute d'en venir là; c'est donc le besoin du repos qui force chacun à rentrer à la nuit chez soi. Cependant, le jour de la Pentecôte, on a jugé à propos de donner une leçon aux curieux qui, par leur présence, augmentent le désordre sans s'en douter. La troupe a fermé les rues occupées par le peuple, et il n'y a plus eu moyen de sortir; content on non, il a fallu rester là, sur place, jusqu'à deux heures du matin. Bien des gens paisibles ont dit en s'en allant: « On ne m'y reprendra plus. » Le pouvoir s'est ému de toutes ces démonstrations; il s'en est effrayé au point de voir partout des prétendants; le bruit d'un congrès conspirateur s'était même accrédité au point qu'on affirmait que le comte de Chambord, les ducs d'Anjou et de Joinville s'étaient réunis. Si la République vit encore, dit la chronique, c'est grâce au prince de Joinville, qui n'a pas voulu adhérer au concordat. Mais ce qui a pris plus de consistance, c'est la prétention de Louis Napoléon; il veut aussi, à son profit, escamoter la République. Le gouvernement a pris ombage; il veut éloigner le représentant nommé avec tant d'enthousiasme. On veut l'exclure parce que sa popularité est immense et qu'on en veut faire un chef de parti. On lui oppose la loi de bannissement; mais n'y a-t-il pas à la Chambre d'autres chefs de parti et d'autres bannis. Que la République se fasse aimer, elle n'aura rien à craindre. La Chambre a sans doute ainsi pensé, puisqu'elle n'a pas voulu voter d'urgence l'exil de Louis Napoléon; et, le lendemain, toute la séance a été employée à discuter ce point si simple: l'Assemblée doit-elle exclure, par les motifs mis en avant par le pouvoir exécutif, un élu de plusieurs départements. Voter avec le pouvoir, c'eût été reconnaître qu'un nombre considérable d'électeurs avait comploté; donc la Chambre a accepté la candidature de Louis Napoléon à une grande majorité. La nouvelle de ce vote a rempli le peuple de joie. Il est à croire que pendant quelques jours, nous aurons de la tranquillité.

On annonce que M. Ledru-Rollin, qui a défendu le décret pour l'exil, a donné sa démission de membre du Pouvoir exécutif. Peut-être M. Lamartine obtiendrait-il que M. Ledru-Rollin reprenne sa démission. Mais le ministre de la justice aura plus d'embaras pour donner contre-ordre à tous les procureurs généraux qui ont dû aussi transmettre à leurs subordonnés les ordres du ministre. Voici ce qu'on lisait le 13 dans la *Gazette des Tribunaux*: « M. le ministre de la justice a transmis à tous les procureurs généraux de la République l'ordre de faire rechercher et arrêter le prince Louis-Napoléon Bonaparte. »

Pendant toutes les rumeurs de ces derniers jours, la Chambre écoutait les rapports de ses comités; elle entendait des propositions de toutes natures, des discours sur des objets importants sans doute, mais qui s'anéantissent devant la question de finance et de constitution. Mais avant d'entamer les grandes questions, il a fallu décréter un vote de confiance envers le pouvoir exécutif, cent mille francs par mois pour frais de bureau et de police. Samedi, l'on voulait refuser le vote de confiance; lundi, en face des émeutes, qui cette fois encore menaçaient l'Assemblée, l'on a accordé les cent mille francs à une grande majorité. On racontait des choses véritablement alarmantes sur nos finances; cependant M. Duclercq est venu nous prouver que l'année prochaine, avec son système, nous aurons un excédent de recettes très important, et déjà son budget reculé de 1848 présente aussi quelques bénéfices. Certes, voilà de quoi rassurer; mais, par le temps qui court, il y a beaucoup de Thomas, et l'on demande à voir.

Les comités élaborent pendant que la Chambre décrète. On dit que le projet de constitution sera présenté vers le 18 juin. En attendant, l'on fait quelques révélations sur quelques uns de ses articles.

Le président sera responsable. Les ministres seront nommés par lui. Ils seront ses agents et auront droit d'entrée à l'Assemblée. Il y aurait un conseil d'Etat avec des attributions politiques et administratives, qui aurait pour mission de préparer les lois, d'aider l'action ministérielle, et même, à l'instar du sénat américain, de donner son avis sur les nominations à faire aux différentes fonctions dans l'Etat.

— Il paraît que l'élection par voie du suffrage universel s'étendrait non seulement au président de la République et à tous les représentants du peuple, mais encore aux juges-de-peace, aux officiers et aux commandans de la garde nationale, aux maires, adjoints et conseillers municipaux et enfin aux membres des conseils généraux des départements.

L'organisation du pouvoir judiciaire a occupé la commission pendant plusieurs séances. Il serait proposé de faire nommer par l'Assemblée les membres de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, d'un tribunal de contentieux ces juges ne pourraient être destitués qu'en vertu d'un jugement. On dit que le jury serait étendu aux affaires civiles et même aux affaires correctionnelles dans certaines propositions, et l'on ajoute qu'il serait créé un jury national pour le jugement des crimes et délits politiques qui porteraient atteinte à la sûreté de la République. Toutefois il est probable qu'on laisserait l'organisation définitive de la justice à la loi qui statuera ultérieurement sur l'institution des tribunaux.

Le conseil d'Etat se composerait, dit-on, de cinquante à soixante membres, sorte de comité élu par l'Assemblée, et qui se renouvellerait souvent.

La commission a proposé, dit-on, de développer dans un dernier chapitre les principes émis dans les déclarations des droits de l'homme et d'y insérer des dispositions importantes sur la liberté de l'enseignement, sur la liberté des cultes et sur l'organisation du travail.

M. de Carné, président de la commission, chargé depuis le commencement de la rédaction du projet de constitution, ayant résisté aux instances de ses collègues qui voulaient le nommer rapporteur, aurait prié qu'on nommât M. Marrast. M. Marrast a été nommé rapporteur à l'unanimité.

Le comité des finances rejette le projet de décret relatif à l'expropriation des chemins de fer.

Le comité des travaux publics, sans repousser le projet, repousse la pensée d'en donner si peu de chose. L'Assemblée va avoir à discuter le pour et le contre, il faut croire qu'elle se laissera guider surtout par la droiture et la justice, mais les émeutes lui laisseront-elles le loisir de discuter? les partis s'agitent. Louis Napoléon n'est pas à craindre par lui-même, car ses antécédents depuis février le mettent à l'abri de tout reproche. Ses cousins qui ont supporté l'exil avec calme et patience répondent de lui, mais les turbulents, les conspirateurs incorrigibles s'en font un drapeau pour cacher leurs coupables manœuvres. Il y a deux peuples qui se plaisent au spectacle de nos divisions et de nos débats, les Anglais et les Russes.

— Si les suites de notre pouvoir exécutif en France de vives, de légitimes colères, en revanche, à Pétersbourg et à Londres, elles le font bénir. Si nous gémissons de la ruine de nos finances, de la suspension indéfinie du travail, la on joint de ces désastres. Si des efforts que font ici les républicains de la veille pour créer deux républiques, deux peuples, tout en invoquant le principe d'unité et de fraternité, sort un jour une nouvelle Vendée, une autre insurrection les escadrons britanniques sont prêts à faire voile vers Québec, vers Toulon, et à nous envelopper l'Algérie, comme autrefois elle nous ont fait perdre l'Égypte.

— Dans l'attente de nouvelles complications, l'empereur Nicolas commande l'immobilité à son armée; il regarde impassible les déchirements de la vieille Autriche. Pendant qu'elle se débat sous le coup répété des insurrections, pendant qu'elle est attaquée en Allemagne et en Italie, il ne doute pas qu'il n'y ait pour lui beaucoup à gagner à tous ces bouleversements, et se voit peut-être sur le chemin de Byzance. Il faut donc veiller sur nous.

— On lit dans un journal de Toulouse du 8 juin: « Deux personnages étrangers que la rumeur place dans les hautes classes de la société et même parmi des familles princières, ont été arrêtés vendredi dernier à Foix, par ordre du gouvernement. Le voile mystérieux dont ces voyageurs se couvrent, leur tenue, leur langage, l'irrégularité de leurs papiers, leur direction, tout concourt à leur prêter des projets qui ont commandé des mesures pour les garder à vue, en attendant les instructions précises du gouvernement. »

LONDRES, 15 juin 1848.

Londres offre en ce moment la plus exacte peinture de luxe et de misère. Pendant que les fêtes les plus brillantes sont annoncées avec emphase, que les équipages les plus luxueux sillonnent la ville dans tous les sens, que les *drawing-rooms* donnent de l'exercice à la noblesse, les colonnes d'annonces se remplissent d'offres de service, que font les commis sans occupations et les domestiques sans places, etc. En ne prenant que les relevés d'une semaine, nous avons compté plus de 1,500 demandeurs, promettant toutes les perfections qu'un caractère arbitraire et difficile peut exiger de ses subordonnés.

« La mendicité est défendue dans la bonne ville de Londres, et pourtant si vous faites un seul pas dans la rue, vous êtes assailli par une foule d'enfants, de femmes, de vieillards, déguenillés, enlaveroux, couverts enfin de la lèpre hideuse de la plus profonde misère. Ils vous entourent, vous pressent, vous supplient, vous insultent même, espérant obtenir par la menace ce que leur refusé la charité, et ne disparaissent qu'à l'approche des agents de police.

« Les milliers d'artistes et de commerçants que la peur ou l'embaras des affaires ont fait fuir la France et voguer vers l'Angleterre, avec l'espérance, sinon de faire fortune au moins de gagner de quoi manger, en sont aux regrets et maudissent cette patrie inhospitalière. Les Français sont partout à l'index, et la ligue de la jeune reine contre les manufactures et les produits coquets que chaque année Paris envoie à cette

époque, fait le plus grand tort au commerce. Aussi les artistes et les marchands anglais qui avaient accueilli la saison comme le seul refuge après la tempête affreuse de leur crise financière, sont en ce moment en proie à la plus vive inquiétude, puisque théâtres et magasins restent vides.

« Cependant les bals, les concerts, les fêtes, les réunions se succèdent à l'envie. Le calme qui devrait assurer le bien-être du commerce ne manque pas; car les Anglais savent souffrir et se taire. D'où viennent donc ce malaise et cette inquiétude générale que l'on devine partout? La cause doit en être aussi sourde que profonde; elle devrait appeler l'attention sérieuse des hommes d'Etat, et cependant aucun de ceux qui pourraient y porter remède ne semblent y prendre garde... bien plus, ils ont l'air de vouloir s'en couvrir jusqu'à l'éternité.

« Ne serait-il pas temps cependant que le ministère cherchât à faire entendre raison à la reine sur ce triste état de chose, et arrivât à lui faire comprendre que l'égoïsme est le plus mauvais de tous les conseillers, et que le malheur des autres nations deviendra inévitablement celui de l'Angleterre, si elle persiste dans ce système déplorable. C'est une loi fatale, les nations sont solidaires les unes des autres.

La Reine d'Angleterre continue ses visites amicales à Louis-Philippe. L'Ex-Roi pour compléter sa petite comédie de misère vient de renvoyer la seule voiture de louage dont il se servait à Claremont, et maintenant c'est dans trois cabriolets de place que la famille d'Orléans se rend à Weybridge, le dimanche, pour y entendre la messe.

A Claremont, tout le monde dîne ensemble, comme dans le moyen-âge: princesses, invitées se placent tête-à-tête autour d'une grande table. Les mets, le dessert, les boissons diverses sont servis en même temps. Un seul domestique est chargé de l'ordonnance et du service.

« La rumeur publique attribuée à un changement de ministère la visite que sir Robert Peel a faite à la reine, pendant son séjour à l'île de Wight, visite suivie d'un retour de faveur royale, qui fait croire que sir Robert se déciderait à reprendre le rênes du pouvoir.

« Le nombre de pétitions que la chambre des communes a reçues contre le bill sur les incapacités des juifs s'élève à 641 contenant 43,193 signatures; le nombre de celles qui s'opposent à l'établissement de relations avec la cour de Rome est de 220, contenant 20,254 signatures.

« Jamais, ou du moins depuis bien longtemps, une foule aussi animée, aussi brillante, aussi joyeuse, n'était venue embellir la solennité des courses d'Épsom. Le parlement lui-même a voulu la fêter en suspendant ses graves délibérations. La route était convertie de voitures, de cavaliers, de piétons: les chemins de fer étaient encombrés; Londres entier semblait se précipiter vers les courses.

« La quantité d'incendies qui depuis quelque temps se déclarent à Londres est innombrable. Est-ce malveillance? Est-ce négligence? Voilà ce que nous ne saurions pas dire; mais, pour donner un exemple de ces effrayants désastres, nous pouvons assurer, comme chose véritable, que notre ville a compté neuf incendies dans une seule nuit, celle de samedi à dimanche dernier.

« On doit se rappeler qu'il y a très-peu de temps la ville de Londres a acheté la maison de son illustre poète Shakspeare, pour en faire une des reliques de la couronne. Aujourd'hui, les commissaires des eaux, forêts et domaines de la liste civile du Royaume-Uni viennent de nommer gouverneur de cette *historique bicoque* le célèbre auteur dramatique Sheridan Knowles, qui recevra un traitement annuel de 250 livres sterling (6,250 fr.).

« Les manifestations charitatives ne sont pas calmées, elles sont étouffées seulement dans ce moment. Aussi les provinces anglaises s'en préoccupent-elles gravement, pendant que Londres dans et se couvre pe fleurs.

« Les dévotés de l'Espagne et du ministère Palmerston sont fort mal accueillis ici par les gens sensés, car on voit dans tout cela que l'adroit diplomate ne brouille ainsi les cartes dans le royaume de Charles-Quint que pour susciter des embarras à la France. Pourquoi donc ne pas agir franchement? Ce serait beaucoup plus brave et bien moins dangereux. Mais hélas! ce ministre semble prendre pour devise: — « Trop bien faire n'est pas des nôtres! »

« On assure que, pour terminer tous ces embarras diplomatiques, la jeune reine Isabelle vient d'envoyer à la reine Victoria un lettre charmante et un bracelet de diamants du plus grand prix. On ne peut pas, en vérité, mieux plaider sa cause.

« Les Anglais sont le peuple le plus altéré du monde, puisque, malgré la quantité incalculable de thé qui se boit dans la Grande-Bretagne, on trouve moyen encore de faire une consommation incroyablement de café. Ainsi, en 1801, la vente du café, dans toute l'Angleterre, fut de 750,861 livres; elle s'est élevée, en 1817, à 36,781,391 livres.»

CORPORATIONS SECRETES.

L'instruction sur l'affaire du 15 mai révèle l'existence d'une corporation secrète en douze sections, sous la dénomination de *Forces, Vautours, Flamards, Rutilans, Montagnards écartertes, Francs-Juges, Sapeurs de la mort, Moutons-sans-Laine, Balleurs-d'Or, Dramaturges, Sans-Miséricorde et Vengeurs*. Elles se sont réunies dans un banquet chez un marchand de vins des environs de la barrière de l'Étoile, et c'est là où la démonstration du 15 aurait été définitivement arrêtée.

La Commune de Paris l'avait déjà décidée en comité secret, mais un certain *Ministre-de-Bronze*, commandant les *Vengeurs*, avait voulu ainsi que *Ramulus*, chef de la section des *Moutons-Sans-Laine*, que la démonstration fut remise. Mai s'étole-de-Requin et Brises-Cottes